

Fonction publique : les raisons de la colère



*Le profond malaise
des fonctionnaires
s'accroît au
fil des ans sous
l'effet conjugué du
désengagement de
l'État, de l'abandon
ou de la privatisation
des missions et
des attaques sans
précédent contre le
statut de la fonction
publique, dévoilées dans
le rapport CAP 22.*

Fonction publique : les raisons de la

Les cris d'alarme n'ont toujours pas été entendus semble-t-il par le gouvernement, qui poursuit sa politique de destruction massive d'emplois publics avec la suppression nette de 8396 postes dans le cadre du projet de loi de finances 2019 (PLF), qui n'est que le prélude d'un scénario noir avec la disparition annoncée de 120 000 emplois d'ici à 2022 dont 50 000 dans la seule fonction publique de l'État.

Depuis 2007, les gouvernements successifs ont multiplié les attaques sur les 5,4 millions de fonctionnaires des trois versants de la fonction publique à travers des politiques drastiques de baisse des dépenses publiques. La RGPP (Révision générale des politiques publiques) puis la MAP en 2012 (Modernisation de l'action publique) ont conduit à la suppression de 300 000 postes de fonctionnaires de 2004 à 2017. Le gouvernement Macron fait de la baisse des

dépenses publiques une priorité absolue afin de mettre en œuvre une politique ultralibérale, comparable à celle menée par la dame de fer britannique dans les années 1980.

UNE ACTION PUBLIQUE SOUS LE SEUL ASPECT FINANCIER

À l'heure où la France, septième puissance mondiale, compte encore 14 % de concitoyens vivant en dessous du seuil

Aujourd'hui, chaque agent a une épée

Quels agents de la fonction publique d'État et quelles missions seront touchés par les suppressions d'emplois prévues par le budget 2019? Ministres et préfets font actuellement remonter leurs propositions et le gouvernement rendra ses arbitrages à la fin de l'année. De son côté, le CCN de Force Ouvrière affirme que défendre le service public c'est défendre la République.

Combien de postes seront réellement supprimés? Difficile à calculer, d'autant que le projet de loi de finances 2019 préfère mettre en avant les soldes entre les suppressions et les créations plutôt que les chiffres réels de suppressions d'emplois. Dans l'Éducation nationale par exemple, le solde net représente 1813 postes mais la note sera plus lourde : « 2650 suppressions de postes dans le second degré et 400 postes administratifs rayés de la carte dès 2019,

détaille Clément Poulet, secrétaire fédéral à la FNEC-FP-FO. Nous avons un ministre qui veut mettre en place la réforme territoriale et donc accélérer les fusions d'académies. À l'horizon 2020, il n'y aurait plus que treize académies sur les vingt-deux en métropole. » Et qui dit fusion, dit mutualisations de services qui vont de pair avec une mobilité forcée et des suppressions de postes.

L'an dernier, le concours du second degré avait été amputé de 2600 postes. Du coup, l'effectif de certaines classes de lycées peut maintenant s'élever à 37 élèves. Côté administratif, les centres d'information et d'orientation ferment les uns après les autres. Sur la sellette, les agents chargés de prendre les rendez-vous avec les familles afin que les conseillers d'orientation et les psychologues puissent les recevoir.

DES TRÉSORERIES RURALES FERMÉES

Philippe Grasset, secrétaire général de la Fédération des Finances, poursuit le décompte : 2130 postes supprimés à la Direction générale des finances publiques (DGFIP), 45 à la DGCCRF, 80 à l'Insee et plus de 60 dans l'administration centrale. « Comme disait un collègue, "avant

on avait une crinière de cheval, maintenant on n'a plus que le crin" », s'indigne-t-il. Côté DGFIP, les trésoreries rurales et périurbaines sont les plus menacées puisque l'objectif du gouvernement est de n'en conserver, au mieux, qu'une par intercommunalité. « En moyenne, cela fait trois à quatre trésoreries qui ferment dans chaque département », poursuit Philippe Grasset. Le service public s'éloigne donc des contribuables, qui devront faire plus de route s'ils veulent un rendez-vous aux impôts.

LA CAPCULETTE 2022



à colère

de pauvreté, faut-il encore affaiblir le service public et mettre en danger la cohésion sociale et celle des territoires? Dénommé « CAP 22 » (Comité d'action publique 2022), un groupe d'experts a été nommé par le Premier ministre dans le but de revoir l'ensemble des missions, des politiques et dépenses publiques.

Ce comité n'a pas été mis en place pour analyser les besoins des usagers ou les missions de service public, mais

pour définir une action publique plus efficiente sous l'angle financier, avec comme engagement principal de réduire de 3 points la part de la dépense publique dans le PIB d'ici à 2022. Ce rapport a été rendu public par voie de presse en juillet 2018.

À l'heure où les politiques parlent constamment de légiférer sur la moralisation de la vie publique et les conflits d'intérêts, est-il judicieux d'avoir recours à des représentants

de grands groupes privés pour l'élaboration des politiques publiques? FO constate que les personnalités ou organismes consultés (Ernst and Young, des directeurs de grands groupes comme Danone, Bouygues, BNP...) ne représentent pas l'intérêt général mais des intérêts privés.

Pour Force Ouvrière, le service public ne peut se résumer à une vision comptable, il doit être préservé des velléités des marchés et les besoins essentiels

e de Damoclès au-dessus de la tête

Côté ministère de la Transition écologique, ce sont 1 300 postes de perdus. « Là, on arrive vraiment à l'os dans un ministère qui a perdu 40 % de ses effectifs depuis 2007 », remarque Laurent Janvier, secrétaire fédéral chargé de la fonction publique (FEETS-FO). Le gouvernement a annoncé 50 000 postes en moins d'ici à 2022 dans la fonction publique d'État. Soit en moyenne plus de 15 000 postes en moins jusqu'à la fin du quinquennat. « On peut se dire que si notre ministère continue de payer ce tribut-là, c'est son existence même qui est menacée. »

CASSER LE THERMOMÈTRE

« Politique de gribouille », s'insurge Jean Hedou, secrétaire général de la FEETS-FO, qui mentionne les 500 emplois qui doivent disparaître à Météo France.

Raison invoquée : l'évolution de l'informatique. « Sauf que dans le même temps, on nous dit qu'il y a un dé-

réglément climatique, relève le secrétaire général. Ils vont donc supprimer la capacité de mesurer une météo encore plus fine, qui permet d'avoir des analyses au plus près du terrain et des techniciens sur place. De fait, ils cassent littéralement le thermomètre. » Pour Jean Hédou, la suppression de tous ces emplois est un dogme qui conduira l'État à abandonner de nombreuses missions. L'une des grandes inquiétudes de la FEETS est le sort réservé aux routes nationales. « Aujourd'hui elles sont entretenues par les directions interrégionales des routes. On sait qu'il y a un projet, occulte, de privatisation pour les transférer aux sociétés d'autoroutes », prévient Laurent Janvier. Un projet qui, pour le coup, ne concerne pas que les agents mais tous les citoyens. « Là, on bascule dans un monde où ce n'est plus l'impôt républicain qui permet de financer le service public, mais l'utilisateur en fonction des capacités qu'il a à se payer ou pas le droit d'usage sur une voirie, alerte-t-il. Il faut clairement que l'ensemble de la population soit mis au courant. »

ÇA RAPPELLE FRANCE TÉLÉCOM

Du côté du ministère de l'Agriculture ce sont 277 postes nets supprimés en 2019, certainement dans le secteur de l'éco-

nomie agricole (BOP 215). « Ce secteur fait office de souffre-douleur pour tout le ministère », indique Stéphane Touzet, secrétaire général du SNTMA-FO et secrétaire général adjoint de la FAGE-FO. Ses agents sont chargés de contrôler les agriculteurs qui touchent des aides de l'Union européenne. « Or, la France a déjà été mise à l'amende par la Commission européenne parce qu'elle n'effectuait pas tous les contrôles prévus. Des amendes qui coûtent beaucoup d'argent, beaucoup plus que les économies réalisées en réduisant les effectifs », déplore Stéphane Touzet.

Avec 1618 postes supprimés, le ministère du Travail fait également partie des plus gros contributeurs, notamment ses opérateurs : Pôle emploi et l'AFPA. Ces derniers devraient perdre 1385 équivalents temps plein (800 postes à Pôle emploi et 550 à l'AFPA).

« Ce qui est prévu, c'est comment on évacue un maximum de fonctionnaires, comment on les remplace par des contractuels pour les évacuer plus facilement derrière », décrit Laurent Janvier. « Cela rappelle France Télécom... Le gouvernement veut faire subir à la fonction publique le même sort. C'est tout ça qui se joue actuellement. »

Nadia Djabali



Fonction publique : les raisons de la colère

doivent être reconnus comme un droit fondamental, inaliénable et opposable.

Transformer la fonction publique avec un recours aux contractuels, développer la mobilité et la rémunération au mérite des fonctionnaires et créer des plans de départs volontaires à la suite de l'abandon de missions ou de suppressions de postes demeure l'objectif central de la nouvelle politique publique de ce gouvernement. Casser le statut, introduire la rémunération individuelle au mérite, externaliser des missions, tout cela s'inscrit dans la même démarche pour respecter les critères de convergence de l'Union européenne et les revendications du Medef.

En recrutant des contractuels (actuellement 970 000 dans la fonction publique) le gouvernement va accentuer la précarité. Le comité CAP 22 propose notamment d'augmenter le recours aux contractuels pour certaines missions afin de mieux piloter la masse salariale et de réduire le nombre de fonctionnaires sous statut. La création d'agences ou d'opérateurs est également au programme pour les missions de contrôle des ministères économiques et financiers (DGFIP, douanes, DGCCRF) et le recouvrement des impôts et taxes, pour ne ci-

ter que quelques exemples de démantèlement des services publics.

Force Ouvrière exige le maintien du statut de la fonction publique et des statuts particuliers, ainsi que la titularisation de tous les contractuels. Pour FO les propositions de CAP 22 n'ont qu'un but : mettre fin au modèle social français en enlevant les financements nécessaires aux services publics pour laisser la part libre aux lois du marché et au nouveau monde du chacun pour soi.

Deuxième grand point d'échauffement avec les fonctionnaires, le gel du point d'indice depuis 2000 et une perte de pouvoir d'achat évaluée à 16% par Force Ouvrière. Selon l'Insee, 40% des fonctionnaires ont déjà subi une baisse de salaire net à la suite du gel du point d'indice et de l'augmentation de la cotisation retraite.

Enfin, la prochaine réforme de la retraite par points va concerner tous les fonctionnaires et le calcul des pensions sur l'ensemble de la carrière au lieu des six derniers mois va fatalement conduire à une baisse généralisée des pensions. De surcroît, l'allongement des carrières prévu par le PPCR et le système de la décote pénaliseront de nombreux agents aux carrières incomplètes.

Alain Roussennac

DÉTRUIRE LES SERVICES PUBLICS, C'EST MENACER LA RÉPUBLIQUE

Réuni les 26 et 27 septembre 2018, le CCN a rappelé dans sa résolution que la défense des services publics républicains et du statut général des fonctionnaires constitue une priorité pour FO.

« Le CCN condamne les attaques, nationales et internationales, contre les services publics quelles que soient leurs formes. [...] Concernant la fonction publique, les politiques de démantèlement des services et des missions, notamment matérialisées par "Action publique 2022", se traduisent par un désengagement de l'État, une territorialisation accrue, voire une privatisation des services. À cela s'ajoute une attaque sans précédent contre le statut général des fonctionnaires par l'individualisation des carrières au détriment des règles collectives de gestion, ainsi que l'accroissement de la précarité par le recrutement de contractuels en lieu et place de recrutement sous statut. »

« Le CCN revendique au contraire des services publics forts, garants de proximité, d'égalité et d'une redistribution des richesses et de la solidarité entre tous, ainsi que le maintien de la gratuité des services existants, voire leur extension, et rejette toute création de vignette pour le réseau routier et la privatisation des routes. Le CCN rappelle également que Force Ouvrière reste mobilisée pour défendre le département, que le gouvernement veut désormais supprimer. Le CCN affirme qu'il n'y a pas de République sans services publics et que défendre le service public c'est défendre la République! »

